



# Bon de commande du jeu concours Foire aux vins 2017

Château Ogier de Gourgues  
AOC Côtes de Bordeaux - Mis en bouteille au Château  
Livré en cartons de 6 bouteilles 75 cl - non divisible

**Commande minimum de 18 bouteilles 75 cl  
(16 bouteilles achetées, 2 bouteilles offertes)**

		Prix unitaire TTC sans remise	Prix unitaire TTC Offre "Foire aux vins 2017"	Nbre de cartons	Total TTC
<p><b>Millésime 2010</b> <i>Médaille d'Argent – Concours Général Agricole de Paris 2013</i></p> <p><i>D'un rouge intense, des notes fines de fruits mûrs tapissent un palais bien structuré, souple et rond.</i></p> <p><b>et / ou</b></p> <p><b>Millésime 2011</b> <i>Médaille d'Argent – Concours Mondial de Bruxelles 2013</i></p> <p><i>"D'un rouge soutenu, le nez est marqué par les fruits frais. La bouche est très élégante et harmonieuse. La finale est longue et puissante."</i></p>	1 carton de 6 bouteilles	63,60 €	56,50 €	...	.....€
	1 carton de 6 bouteilles	61,20 €	54,40 €	...	.....€
Offre valable dans la limite des stocks disponibles du 27/09/2017 au 18/10/2017.				TOTAL A REGLER TTC	..... €

**Conditions Générales de vente :**

Nos prix s'entendent TTC.

Frais de port : offert en France métropolitaine (hors Corse) - livraison à une seule adresse.

Conditions de paiement par :

- Paypal à [contact@ogierdegourgue.fr](mailto:contact@ogierdegourgue.fr).
- virement bancaire.
- chèque - ordre : SCEA Ogier de Gourgues.

Votre commande sera traitée après validation de votre règlement.

Nom / Prénom : .....

Adresse de livraison :

.....  
.....  
.....

Email : .....

Date :

Signature :

Bon de commande à envoyer complété et signé à :

[contact@ogierdegourgue.fr](mailto:contact@ogierdegourgue.fr) ou par courrier à l'adresse de correspondance définie en bas de page.

Coordonnées bancaires : SOCIETE GENERALE - IBAN : FR76 3000 3004 2500 0257 1351 636 - BIC : SOGEFRPP

Merci d'indiquer en référence de votre paiement la mention "FAV 2017 jeu concours".

WWW.OGIERDEGOURGUE.FR

ADRESSE DE CORRESPONDANCE & SIÈGE SOCIAL :  
SCEA Ogier de Gourgues  
1, rue Pasteur  
33290 Blanquefort

ADRESSE EXPLOITATION & LIVRAISONS :  
Château Ogier de Gourgues  
41, route de Gourgues  
33880 St-Caprais-de-Bordeaux

Tél : 05 56 35 40 61  
Fax : 05 56 35 81 23  
[contact@ogierdegourgue.fr](mailto:contact@ogierdegourgue.fr)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE – OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client à nos Conditions Générales de Vente (CGV), à l'exclusion de tous autres documents tels que notamment prospectus, catalogues, émis par SCEA OGIER DE GOURGUE et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle expresse et écrite de SCEA OGIER DE GOURGUE, prévaloir contre nos Conditions Générales de Vente.

### **MODALITES ET DELAI DE LIVRAISON**

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit au client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par la délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux de SCEA OGIER DE GOURGUE.

Des délais de livraison indicatifs sont communiqués au client lors de la passation des commandes. Les dépassements de ces délais, quelle qu'en soit la cause, ne sauraient donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni justifier l'annulation des commandes en cours.

Aussi, toute modification ou annulation de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits. Si le vendeur n'accepte pas la modification ou l'annulation de commande, les acomptes versés ne pourront être restitués que dans le cadre de l'établissement d'un avoir en valeur marchandise, utilisable durant un délai de soixante jours à compter de la date d'établissement de cet avoir.

### **TRANSFERT DES RISQUES**

Quelle que soit la destination des marchandises, le transfert des risques s'effectue toujours lors de la remise de la marchandise au transporteur chargé de la livraison, que celle-ci s'effectue de nos chais ou d'un dépôt décentralisé. Les marchandises voyagent et sont déchargées aux risques et périls du client destinataire qui vérifiera lors de la livraison que celles-ci sont en conformité avec sa commande. Le client destinataire vérifiera l'état des marchandises et formulera éventuellement des réserves et contestations utiles auprès du transporteur, expressément mentionnées sur le récépissé de livraison, conformément aux articles L.133-3 et L.133-4 du Code du Commerce, et en cas de dommage, exercera ses recours contre le transporteur.

Les bouteilles doivent toujours être stockées dans un endroit sec, à l'abri de la chaleur et du gel. Les expéditions sont faites sans garantie contre le gel ou la chaleur. Nous garantissons la bonne qualité de nos vins, sans que responsabilité puisse être recherchée au-delà du remplacement pur et simple de la marchandise jugée défectueuse au départ de nos caves. Aucun retour de marchandise ne sera accepté après départ de nos chais.

### **PRIX**

Nos produits sont facturés au tarif en vigueur au moment de la passation de la commande et pour livraison immédiate, à l'exception des ventes de vins en primeurs. Nos prix s'entendent sans engagement sauf vente, nets, départ, emballage compris, à l'exclusion des suppléments emballages spéciaux et verreries taxés en sus. Tous impôts, droits ou autres prestations à payer en application des règlements en vigueur sont à la charge de l'acquéreur.

### **MODALITES DE PAIEMENT**

Sauf dispositions particulières expresses et dans la limite des dispositions légales, le paiement des factures devra intervenir avant l'expédition de la marchandise, ou à réception de la facture.

Hormis le cas de compensation légale, il ne sera admis aucune déduction sur le montant des factures, pour quelque cause que ce soit.

Aucun report d'échéance ne peut être effectué sans le consentement préalable et exprès de SCEA OGIER DE GOURGUE. Tout accord particulier portant sur les conditions de paiement devra être conforme à la législation en vigueur au moment de la commande.

### **RETARD ou DEF AUT DE PAIEMENT**

Le défaut de paiement de nos factures aux échéances convenues entraîne l'exigibilité immédiate, de plein droit et sans mise en demeure de la totalité de notre créance. Les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure de 1.5 fois le taux d'intérêt légal (loi 92-1442 du 31.12.92) sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

Conformément au décret n°2012-1115 du 02/10/2012, tout retard de paiement à l'échéance entraîne de plein droit à la charge de l'acheteur, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, qui sera assuré par tout moyen à notre convenance.

### **RESERVE DE PROPRIETE**

En application de la loi n°80335 du 12 mai 1980, il est expressément convenu que les marchandises faisant l'objet de nos factures restent notre propriété, en quelque lieu qu'elles se trouvent, jusqu'au paiement effectif et intégral des factures dues par l'acheteur, la seule remise d'une traite ou tout autre titre créant une obligation de payer ne valant pas paiement. L'acheteur deviendra toutefois responsable de la marchandise dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. L'acheteur s'engage en conséquence à souscrire dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées. Cette réserve de propriété s'exercera de plein droit en cas de redressement judiciaire, de liquidation de biens, de faillite personnelle et de banqueroute.

### **PROTECTION DES MINEURS**

Conformément aux dispositions de l'article L3342-1 du Code de la Santé Publique, la vente d'alcool à des mineurs de moins de seize ans est interdite. Le client atteste avoir seize ans révolus à la date de son achat.

### **ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Tout litige de toute nature et/ou contestation relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution des présentes, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, à moins que SCEA OGIER DE GOURGUE ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente, en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiement.